

y étaient obligés. Le catholicisme était en effet considéré comme la religion officielle de leurs pères, bien que ceux-ci fussent considérés comme « inconscius » par l'état civil.

Ce prêtre barbu avait déclaré un jour : « Réjouissez-vous mes enfants. Jésus notre Dieu, Seigneur et sauveur, a dit : « Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers. » Pour Wangrin, la promesse de Jésus venait de s'accomplir, à son égard tout au moins. Il se demanda s'il ne devrait pas, à l'avenir, réviser ses préjugés défavorables à l'égard de la religion chrétienne.

Comme tous les élèves de l'Ecole des otages, Wangrin avait eu coutume, en entrant dans l'église, de faire le signe de la croix en prononçant une formule spéciale et quelque peu sacrilège. En effet la traduction correcte en bambara de la formule sacramentelle :

Au nom du père,  
du fils  
et du Saint-Esprit  
Ainsi soit-il.

aurait dû être :

Faa  
ni den  
ni hakili-senu  
i togo la amen.

Mais les élèves qui étaient tous fils d'animistes ou de musulmans, avaient malicieusement inventé la formule suivante, qu'ils murmuraient en faisant le signe de la croix :

Naa keera min ye  
nne  
nin  
taa-la.

c'est-à-dire :

Quoi que ce soit,  
moi,  
ma participation  
n'y sera.

Pendant que Wangrin était ainsi tout à sa méditation, les demandeurs et les défendeurs s'engouffraient à tour de rôle dans le bureau du commandant par une porte et en ressortaient par une autre située à l'opposé.

Le commandant tranchait séance tenante certaines affaires et en renvoyait certaines autres devant les tribunaux indigènes. Les plaignants venaient pour les motifs les plus divers : affaires de femme, discussion autour d'un terrain de pâturage ou à propos d'un puits, plainte déposée par le chef de canton ou contre lui, dégâts commis dans les champs, dettes, etc. Ce qui irritait le plus le

commandant, c'était le manque de soumission à la discipline et la propagation de nouvelles défavorables à l'autorité et au prestige français.

Chaque fois que l'interprète entendait le commandant crier fort contre quelqu'un, lorsque le malheureux sortait du bureau, il le bousculait brutalement et le garde lui cognait dessus avant de le jeter au dehors, ou en prison.

Toute la matinée passa. Enfin, vers midi seulement, l'interprète s'écria : « Eh ! Moussé Lekkol, commandant dire tu venir entrer dans ventre son bureau. »

Wangrin se leva et, à la manière des gens de France, il frappa à la porte, attendant que le commandant l'invitât à entrer. Celui-ci était en train d'écrire. Sans lever la tête, il dit : « Entre, mon ami. »

Ce « mon ami » fut comme un baume sur le cœur de Wangrin. Il oublia la longue attente inutile qui lui avait été infligée et entra dans le bureau du commandant avec un sourire qui mettait la majeure partie de ses dents à nu. Puis il fit une profonde révérence, à la manière des grands courtisans et chevaliers de France et de Navarre.

L'interprète était entré en même temps que Wangrin. D'une manière générale, le commandant n'avait pas de secret pour lui. Il était le témoin privé et l'assistant permanent.

Pour la première fois, le commandant demanda à l'interprète de les laisser seuls. Celui-ci sortit, inquiet et étonné. Très préoccupé, il se placa le plus près possible de la porte afin de surprendre quelques bribes de la conversation.

Le commandant avait enfin trouvé un partenaire

de taille avec qui parler le français, tel qu'il était sorti de sa matrice originelle. L'interprète tendit cou et oreilles. Il entendait parfaitement et distinctement les propos des deux interlocuteurs, mais il n'en comprenait absolument rien. Aussi, quand Wangrin sortit du bureau où il était resté une bonne heure avec le commandant, ne put-il s'empêcher de lui dire : « Ah ! Moussé Lekkol, toi parler beaucoup beaucoup avec commandant. Mais moi pas parler en « forofifon naspa », moi parler le français tout neuf, couleur vin rouge de Bordeaux. » Wangrin comprit qu'il avait écouté à la porte.

Laissons-le nous conter lui-même son entrevue avec le commandant.

« Quand l'interprète sortit, le commandant se renversa légèrement sur le dossier de sa chaise et me dit : « Prends la chaise et assieds-toi ». C'était trop d'honneur pour moi, car les « sujets français », à moins qu'ils ne fussent rois comme Bouagui et le Moro-Naba, ou chefs comme Amadou Kissé, Bokari Sougou et Sekou Hassaye, devraient toujours rester debout pour parler au commandant, quelle que soit la durée de l'audience. On permettait néanmoins aux vieillards, par pitié pour leur état, de s'asseoir par terre.

« Le commandant me dévisagea une bonne minute, puis déclara : « Jeune homme, tu n'es pas comme les autres indigènes. Tu es allé à l'école française. Tu y as reçu une bonne éducation morale et intellectuelle. Tu fus un très bon élève et, pour couronner le tout, tu as été major de ta promotion. Je vois que tu as obtenu ton certificat d'études primaires indigène avec la mention « Très bien ». Ce diplôme t'a ouvert les portes de la plus noble

des carrières : l'éducation des enfants, c'est-à-dire la formation des hommes de demain.

« Tu es appelé à créer une école dans une ville fanatique et dans un pays incomplètement soumis à la France. Tant tâche, jeune homme, comportera, je le sens, beaucoup plus d'épinés que de fleurs. Mais si tu restes fidèle à ta promesse de servir la France de tout ton cœur et de toute ton âme, avec toutes tes forces, tu trouveras auprès de ton commandant de cercle sollicitude et appui.

« Par contre, le représentant de la France que je suis dans ce pays ne tolèrera aucune défaillance ni aucun faux-fuyant. Il faut que tu payes les bienveillances que tu dois à la France en la faisant aimer et en répandant sa langue et sa civilisation. Ce sont là les deux plus beaux cadeaux que l'histoire humaine ait faits aux Noirs de l'Afrique. Oui, nous avons mission de faire le bonheur des Noirs, au besoin malgré eux.

« Je visiterai ton école une fois par mois. Mais toi, tu viendras me faire ton compte rendu chaque jeudi matin, ce qui ne t'empêchera point de venir me trouver au bureau ou chez moi, de jour comme de nuit, chaque fois que tu t'en éprouveras le besoin.

« J'ai à te dire de faire très attention aux Toucouleurs. Ils sont fins, féroces et intelligents. Ils n'aiment pas la France parce qu'elle a ruiné leur hégémonie. Je les comprends, mais l'intérêt de la France passe avant tout.

« Les Toucouleurs ne voient en vous autres Noirs que des captifs bons à vendre à l'encaissement du bétail de fourrière. Il va falloir que tu ouvres œil et oreille afin de bien voir, enregistrer et renseigner exactement ton commandant de cercle. C'est un

devoir péremptoire pour un homme instruit comme toi.

« Mon vieil idiot d'interprète me fut imposé. Il a été l'ordonnance de je ne sais plus quel officier de la conquête. Il est très fat avec ses frères de race et obsequieux avec les Blancs. Je n'aime pas beaucoup cette attitude.

« Par ailleurs, je n'ai qu'une confiance mitigée en mes deux brigadiers-chefs de garde. Ils paraissent sincèrement acquis à la France, mais l'un étant fils de sofa (18) et l'autre fils d'un noble guerrier toucouleur, je doute fort que le sang de leurs aïeux se soit complètement altéré dans leurs veines. J'ai l'impression que, par instinct ou conscience, ils me cachent ou falsifient des détails intéressants et m'empêchent ainsi de bien saisir le fin mot de la situation du pays. Je les ménage, tout en les ayant à l'œil. Je compte sur toi pour les surveiller.

« Le vieux roi Bonagui tire à sa fin. J'ai reçu ordre de le jouer contre les siens, et ceux-ci contre lui.

« Quant à son fils, Lakim Fal, c'est un homme d'un esprit très ouvert. Il a oublié qu'il était prince pour devenir un grand travailleur et, comme tel, il est venu m'imposer sa collaboration. C'est un véritable ingénieur des ponts et chaussées manqué et il est en train de réaliser des routes un peu partout dans le pays. Il parle très bien le français qu'il a appris tout seul. C'est un homme très sympathique, mais qui ne se laisse pas marcher sur les pieds. Il me plaît beaucoup.

« Je tiens à attirer également ton attention sur mes vieux assesseurs des tribunaux. Ce sont des notables instruits en arabe et très respectés, mais

ils peuvent être dangereux. Heureusement pour la politique de la France, ils sont à couteaux tirés entre eux et, par ailleurs, ils combattaient discrètement le roi Bouagui. Seul l'un d'entre eux, Boubacar Holiwa, ose parfois dire en présence de Bouagui ce qu'il pense de lui. Je serais donc fort étonné que sa tête restât sur ses épaules s'il ne quitte pas Diagaramba (19).

« Telle est, rapidement esquissée, la situation politique du cercle. Mais que tout ceci reste entre nous, et veille à ce que rien ne transpire de notre entretien. »

« Et le commandant, pour me signifier la fin de notre entrevue, tendit la main vers moi. Il laissa tomber dans la mienne trois pièces de cinq francs, soit l'équivalent de la solde mensuelle d'un tireur, ou de la moitié de mon propre salaire.

« Je m'exclamai : « Oh ! Mon commandant ! » Le commandant sourit, avec la suffisance princière d'un grand de ce monde venant d'accorder sa grâce à un bessogneux. « Ce n'est rien pour un bon serviteur de la France comme toi, me dit-il. C'est tout juste un petit secours pour t'aider à t'installer dans ce putain de pays où le sacrifice humain est encore pratiqué par certains fétichistes ! »

« Je ne saurai jamais dire quelle force occulte me poussa à m'écrier en sortant : « Merci, mon commandant ! Vive la France ! » Le vieil interprète qui m'attendait non loin de la porte du bureau, flanqué de l'inamovible planton, s'écria à son tour, on ne sait pourquoi, avec son compagnon : « Merci mon commandant, vive la France ! » Le plus drôle est que mon cri, par un effet irrésistiblement communicatif, rebondit, ricocha et fut répercuté

jusque sur la grand-place à palabres, non loin du bureau du commandant. Tous ceux qui s'y trouvaient, y compris des prisonniers qui assuraient une corvée d'eau et des âniers qui passaient plus loin, tous s'écrièrent : « Merci, mon commandant, vive la France ! »

Ainsi donc, Wangrin quitta le bureau du commandant nanti de trois belles pièces que les Peuls avaient baptisées « tatou taartibe », c'est-à-dire « les trois nus ». En effet, les pièces de cinq francs de l'époque portaient, sur l'une de leurs faces, l'effigie d'un homme, d'une femme et d'un enfant nus. Les Peuls, pensant que ces pièces étaient fabriquées grâce à des moyens magiques, croyaient que quiconque les touchait risquait de tomber sous leur charme magique et de se mettre un jour à nu, sciemment ou inconsciemment, devant les blancs-blancs, nus des femmes blanches de l'autre rive du grand lac salé. Dans le symbolisme peul, « se mettre à nu » signifie en effet se dépouiller de sa personnalité et de toute dignité humaine, vendre son âme aux forces mauvaises.

Sur le chemin du retour vers son domicile, Wangrin réfléchissait. Il avait tout lieu d'être satisfait de ce qu'il avait entendu. Quant à ce qu'il avait touché, ce n'était qu'un léger indice des biens à venir. Que le commandant l'ait fait sciemment ou non, il avait placé Wangrin sur les rails, et il ne faudrait plus qu'une petite poussée pour commencer à rouler avec vitesse et facilité.

Le quartier Wemndou, où Wangrin était descendu, fêta l'arrivée de Moussé Lekkol. Pour témoigner sa joie et sa reconnaissance, Wangrin demanda à être admis dans le « waaldé », ou association de classe

perpétuité. Il lui promit de s'occuper de sa famille et, au besoin, de l'envoyer à Kounmasi. Sammba Bouri prit la route à la discrétion de la nuit, après avoir rassuré sa famille. Il était triste de quitter les siens, mais ceux-ci étaient heureux de le voir sortir d'un enfer où il risquait sa santé, sinon sa vie.

Le comte de Villermoz attendit quelques jours. Après s'être assuré que Sammba Bouri était effectivement hors de la circonscription administrative de Zadoun, il télégraphia à son chef pour lui faire connaître que l'intéressé avait quitté le pays à destination de la Gold Coast, sans laisser d'adresse et qu'il dirigeait sur Diagaramba Sory Bouri, frère et représentant légal de Sammba Bouri.

Sory Bouri arriva trois jours après à Diagaramba. Comme cela était de rigueur, il réserva sa première visite à Wangrin en sa qualité d'interprète du grand commandant.

Wangrin en profita pour mettre Sory Bouri dans le secret de l'affaire et lui expliqua ce qu'il aurait à dire au grand commandant. Lorsqu'il fut présenté devant lui, Sory Bouri ne mit aucune difficulté à reconnaître l'existence des prétextes bœufs de Mory Diakité. Il disculpa son frère en déclarant que celui-ci, avant de quitter Zadoun, lui avait indiqué l'endroit où les animaux se trouvaient en transhumance et tout rentra dans l'ordre.

Ainsi le tour fut-il admirablement joué, sur le dos du comte de Villermoz et sous la barbe abusée du grand commandant Galandier

## Le procès

Tout devait changer deux semaines après. La position devint extrêmement difficile aussi bien pour Wangrin que pour le comte de Villermoz. Le grand commandant lui-même devait y laisser quelques plumes.

En effet, le parquet de Bamako, saisi de l'affaire des bœufs, envoya à Diagaramba un juge d'instruction pour procéder à un complément d'enquête. Ce magistrat était un Martiniquais grisonnant, court sur pied et bedonnant. Nasillard, volubile, il apparaissait de surcroît comme un tatillon irascible, sans que l'on put savoir s'il l'était vraiment ou s'il s'agissait d'une attitude. Pour un oui ou pour un non, il tapait sur la table et menaçait d'envoyer à Cayenne. Il semblait animé d'une envie vorace de croquer du Blanc. Mais paradoxalement, il haïssait également les Noirs. On aurait dit qu'il

tenait rigueur aux deux races d'avoir avili la race médiane dont il était un rejeton complexé.

Il faut cependant reconnaître à sa décharge qu'en dépit de son bizarre comportement, sa droiture en tant que juge fut totale. Il n'écrivit rien de partial et établit, preuves à l'appui, que le grand commandant Galandier avait été plus naïf et inattentif que malhonnête. D'après lui, si pour la sauvegarde de la discipline on pouvait taper sur les doigts du commandant, il eût été injuste de les lui casser en tapant trop fort. Compte tenu de son brillant passé militaire et de ses belles qualités humaines, Galandier devait sortir de cette affaire avec un congé donné d'office, pour une durée de six mois à passer en France et une mutation pour un autre poste à l'expiration de son congé. Il devait en aller tout autrement pour Wangrin et de Villermoz, qui pâtiront longuement de cette affaire.

Cinquante personnes déposèrent. Wangrin et de Villermoz furent inculpés et déférés devant le tribunal français à Bamako. L'affaire traîna six mois. Wangrin maigrit de dix kilos, de Villermoz vieillit de quinze ans.

La culpabilité des deux intéressés était hors de doute, mais Wangrin se retranchait derrière sa qualité de subordonné tenu à exécuter les ordres de son chef, et non pas à les discuter ou à les contrôler.

Bien que les feuilles de réquisition eussent disparu des dossiers, le juge d'instruction avait pu rétablir, par recoupements, la quantité des bœufs réquisitionnés et celle qui fut effectivement livrée aux autorités militaires et civiles du cercle. La différence détournée s'élevait à deux mille six cents têtes, ce

qui représentait à peu près une valeur de deux millions et demi grâce au change de la monnaie anglaise pratiquée pendant la guerre 1914-1918 entre l'A.O.F. et la Gold Coast.

Quant au comte de Villermoz, voyant que Wangrin ne faisait même pas allusion aux feuilles de réquisition, il finit par se persuader que ces feuilles avaient été réellement volées par quelqu'un d'autre. Il se défendit énergiquement en affirmant devant la première instance du tribunal avoir été trompé par Wangrin. Celui-ci avait, disait-il, commis un abus de confiance, et fait usage de faux en écriture publique.

L'affaire ne put être tranchée à Bamako et fut transférée à la cour d'assises qui se tenait deux fois par an à Dakar. Wangrin, le comte de Villermoz et leurs témoins furent cités à comparaître devant la cour.

Avant de quitter Diagaramba pour Dakar, Wangrin s'en fut trouver son marabout protecteur Tierno Siddi. Il lui dit :

« O mien marabout : Comme dit le proverbe « A quoi sert de lier amitié avec un singe sinon pour lui demander, le jour où l'on voit son bâton accroché dans les branches, de le décrocher ? »

« Mon « tout » est dangereusement suspendu comme un bâton dans un arbre. Je risque ma place, et plus encore, mon honneur et ma liberté.

« Je viens te demander une bénédiction protectrice. Je sais que tu ne vends pas tes prières. Je ne me permettrais pas de te proposer de l'argent, mais je fais appel à ta pitié.

« Je me trouve opposé à un fils de famille de France. Les siens le soutiendront et feront tout

pour le sauver. Or, cela ne peut se faire qu'en m'enfonçant. Il n'y aura qu'un simulacre de procès.

— Es-tu coupable des faits qu'on te reproche, ou non? lui demanda Tierno Siddi.

— Je ne suis pas plus coupable que le comte de Villermo. Au départ, il ignorait ma combinaison, mais cela n'a pas duré. Il m'avait simplement demandé d'être prudent. Maintenant que l'affaire a tourné à la viande pourrie, il voudrait que je sois seul à la consommer.

« Lassidan-Deeral (58) préposé à la garde de l'argent et le Neguediourou-tigui (59) ont tous reçu de grands cadeaux en monnaie d'or anglaise ainsi que des objets précieux. J'en ai des preuves. Mais je n'ai pas voulu dévoiler mes atouts de peur qu'on ne me les détruisît discrètement. J'avais prévu, et ne me suis pas trompé, que le tribunal de Bamako renverrait notre affaire devant l'instance supérieure siégeant à Dakar. »

Tierno Siddi écouta Wangrin sans aucune réaction perceptible. Puis il dit :

— « Je suis contre toute personne qui abuse de son pouvoir ou de son intelligence, ou de tout autre avantage, pour tromper ses semblables et ravin leurs biens. Mais je suis également contre les forts qui rejettent leurs fautes sur le dos des faibles.

« Tu te trouves dans chacun de ces cas. Mais je compatis pour toi en raison du deuxième cas et je prierai afin que tu ne perdes pas l'aplomb nécessaire pour étayer les preuves que tu déclares posséder et que je te conseille de ne livrer qu'au dernier moment, c'est-à-dire juste avant la sentence. »

Tierno Siddi ajouta :  
 « Quand le muezzin lancerá son premier appel à la prière de l'après-midi, tu te rendras au bord de la rivière Maayé. Tu repérerás un endroit discret garni de sable fin et net de tout excrément d'homme, de bête ou de bestiole. Tu attendras sur place le déclin du soleil.

« Au premier chant du coq avant le coucher du soleil, tu prendras sept poignées de sable avec la main gauche. Au deuxième chant du coq, tu en prendras encore sept poignées avec la main droite. Au troisième chant du coq, tu mélangeras les sables dans une calebasse neuve, non utilisée pour quoi que ce fut auparavant.

« Tu resteras sur place jusqu'au coucher du soleil et tu m'apporteras le tout avant la dernière prière de la nuit. Tu resteras à jeun durant toute l'opération. »

Wangrin exécuta ponctuellement les recommandations de Tierno Siddi puis, le soir venu, lui porta la calebasse neuve contenant les quatorze poignées de sable pur de toute souillure.

Le marabout étendit à terre un morceau de toile noire appelée « guinée ». Il y versa le sable et le nivela comme s'il allait y dresser un thème géomantique. Mais au lieu des signes habituels, il traca une figure rectangulaire à l'intérieur de laquelle il inscrivit un très long mot en caractères arabes.

« Pendant tout le temps que je demeurerai en prière, dit-il à Wangrin, tu fixeras inexorablement ce mot. Tu clignerás des paupières le moins possible. Tu ne bougeras aucune partie de ton corps. Tu diras mentalement « Amen! » sans interruption jusqu'à ce que je dise moi-même « Amen! »